

ACORA AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros

Siège social : 50 allée des Cyprés, 69760 LIMONEST

378 890 644 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Certifié conforme

Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 611	1 611				
	Fonds commercial (1)	104 295	9 220	95 075	107 114	12 039-	11.24-
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 728	11 450	278	1 012	734-	72.51-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 000		7 000	7 000		
Total II		124 635	22 281	102 354	115 127	12 773-	11.09-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	225 821	16 802	209 019	415 008	205 989-	49.63-
	Autres créances	131 642		131 642	190 514	58 872-	30.90-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	141 225		141 225	80 747	60 478	74.90
	Charges constatées d'avance (3)	13 159		13 159	24 414	11 254-	46.10-
	Total III	511 848	16 802	495 046	710 683	215 637-	30.34-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		636 483	39 083	597 400	825 810	228 410-	27.66-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12		Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 350)	4 350		4 350			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	435		435			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	167 481		163 855		3 626	2. 21
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	275 799		263 626		12 173	4. 62
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	278		472		193-	40. 97-
	Total I	448 344		432 738		15 606	3. 61
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (1)	Provisions pour risques	3 024		3 024			
	Provisions pour charges	2 219		1 740		479	27. 53
	Total III	5 243		4 764		479	10. 05
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2		61		59-	96. 27-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 762		222 656		220 893-	99. 21-
	Dettes fiscales et sociales	128 790		165 592		36 802-	22. 22-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	13 258				13 258	
	Produits constatés d'avance (1)						
Comptes de Régularisation	Total IV	143 813		388 308		244 495-	62. 96-
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		597 400		825 810		228 410-	27. 66-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

143 813

388 308

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
---	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 597 399.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 018 954.92 Euros et dégageant un bénéfice de 275 799.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	118 544		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 728		
TOTAL	11 728		
Prêts, autres immobilisations financières	7 000		
TOTAL	7 000		
TOTAL GENERAL	137 273		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		12 638	105 906	
Terrains	3	3		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 728	
TOTAL	3	3	11 728	
Prêts, autres immobilisations financières			7 000	
TOTAL			7 000	
TOTAL GENERAL	3	12 635	124 635	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 611			1 611
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 716	734		11 450
TOTAL		10 716	734		11 450
TOTAL GENERAL		12 327	734		13 061
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	734				
TOTAL	734				
TOTAL GENERAL	734				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	472	97	290		278
TOTAL	472	97	290		278

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 024				3 024
Pensions et obligations similaires	1 740	479			2 219
TOTAL	4 764	479			5 243

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	9 819	4 619	5 218		9 220
Sur comptes clients	23 159	8 241	14 598		16 802
TOTAL	32 978	12 860	19 816		26 022
TOTAL GENERAL	38 214	13 436	20 106		31 543

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		13 339	19 817		
exceptionnelles		97	290		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 000		7 000
Clients douteux ou litigieux	23 931	23 931	
Autres créances clients	201 890	201 890	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 714	33 714	
Groupe et associés	94 922	94 922	
Débiteurs divers	2 506	2 506	
Charges constatées d'avance	13 159	13 159	
TOTAL	377 623	370 623	7 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 762	1 762		
Personnel et comptes rattachés	28 819	28 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 784	33 784		
Impôts sur les bénéfices	6 793	6 793		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 664	55 664		
Autres impôts taxes et assimilés	3 730	3 730		
Groupe et associés	2	2		
Autres dettes	13 258	13 258		
TOTAL	143 813	143 813		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.6731	2 600			2 600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE	104 295			104 295	
Total	104 295			104 295	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets licence	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	6 ans -12 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 -4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	500
Total	500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	2
Dettes fiscales et sociales	33 991
Autres dettes	3 960
Total	37 954

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 159
Total	13 159

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		8 052	
Capital souscrit appelé non versé		95 074	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		342	
Autres dettes		89 743	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2	5 502

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une dotation de provision pour charge d'un montant de 479 € a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calcul :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- convention collective des Experts Comptables
- table mortalité TH/TF 00-02
- augmentation des salaires 1 %
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible pour les cadres
- turn over fort pour le non cadres
- méthode de calcul retenu est la méthode rétrospective prorata temporis

ACORA AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 4 350 euros
Siège social : 50 allée des Cypprès, 69760 LIMONEST
378 890 644 RCS LYON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 MARS 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 275 799,17 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	<i>275 799,17 euros</i>
A titre de dividendes	260 000,00 euros
Soit 100 euros par action	
Le solde	15 799,17 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 183 280,29 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 19 mars 2025.

Pour ceux des associés qui opteraient pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 260 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
Néant

Distribution exceptionnelle du 1^{er} juillet 2022 :
500 006,00 euros, soit 192,31 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500 006,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
200 200,00 euros, soit 77,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 200,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :
260 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 260 000,00 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

